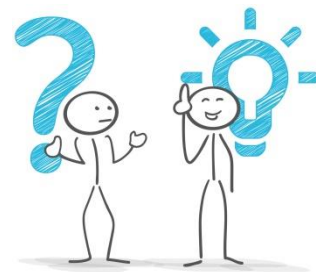


Foire aux questions / Dossier d'inscription

Vous recherchez une information ? Les questions les plus fréquemment posées sont recensées dans notre FAQ. Munissez-vous du dossier d'inscription.

Les questions et réponses ci-après sont uniquement destinées à fournir quelques informations complémentaires à la réalisation du dossier d'inscription au lycée La Mennais de Ploërmel.



Combien d'enseignements optionnels peut-on prendre en seconde ?

Un enseignement optionnel général comme Latin, Grec, Japonais, EPS et dans le domaine des Arts peut s'additionner éventuellement avec un enseignement optionnel technologique comme l'enseignement management –gestion et Sciences de l'ingénieur.

Dois-je prendre obligatoirement une option : un enseignement optionnel ou complémentaire ?

Non, il n'y a aucune obligation de prendre un enseignement optionnel ou un enseignement complémentaire.

Puis-je prendre la section européenne et Cambridge ?

Non, il faut faire un choix ! Les deux ne sont pas compatibles...

Quel est la différence entre la section européenne et Cambridge ?

Pour la section européenne, il y a une heure de mathématiques en langue anglaise. Cette heure vient s'ajouter aux heures de mathématiques du tronc commun. A cette heure s'ajoute une autre heure en anglais sur les institutions européennes. Cette section permet d'avoir une mention au baccalauréat, « section européenne ».

Pour Cambridge, il y a une heure et demie de cours pour préparer l'élève à la certification PET (Preliminary English Test), niveau B1, certification universitaire. Accompagnement pédagogique à la fois à l'oral et à l'écrit.

Puis-je ajouter un enseignement optionnel à la certification Cambridge ?

Oui, des combinaisons sont possibles avec un enseignement ou un atelier

Puis-je faire plusieurs choix, dans les perspectives que je ne sois pas prise dans l'enseignement choisi ?

Oui, tu peux éventuellement indiquer une priorisation dans la marge à gauche du dossier d'inscription. Exemple choix un, choix deux...

Quelle est la différence entre un enseignement optionnel général dans le domaine des arts et un atelier artistique ?

L'atelier est intégré dans l'enseignement optionnel général. Il est de deux heures et se déroule le mercredi après-midi. Il y a une heure supplémentaire pour l'enseignement optionnel général, dit théorique intégrée dans l'emploi du temps de l'élève sur les notions élémentaires, historiques du domaine artistique choisi. Pour les ateliers, on est dans une notion de plaisir, il n'y a pas d'évaluations et donc de notes sur le bulletin trimestriel.

Pour l'enseignement optionnel général Japonais, dois-je réaliser une lettre de motivation ?

Non, pour les enseignements optionnels généraux ou technologiques, il n'y en a pas besoin ! Cette lettre est demandée pour la section européenne, les classes certificatives : BIA (classe aéronautique), Cambridge, Cervantès et Goethe, les sections sportives basket et foot masculin, et l'atelier gymnastique féminin.

Quand est-ce que les ateliers se déroulent ?

Ils se déroulent le mercredi après-midi, sauf pour l'atelier gymnastique féminin, c'est dans l'emploi du temps de l'élève.

Pour les autres, 2h00 le mercredi après-midi pour les arts plastiques, la musique, le théâtre et l'atelier Média-information. Concernant l'astronomie, cela dure 1h30.

Quand je prends un enseignement en seconde, est-ce que je m'engage pour 3 ans ?

Nous laissons la possibilité au jeune en fin de seconde de poursuivre ou pas son enseignement... par contre pour Cambridge, Goethe, Cervantès, la section européenne et les sections sportives Basket et Foot masculin, du fait qu'ils sont sélectifs, le jeune s'engage pour 3 ans.

Comment se passent les admissions pour les sections basket ou foot ?

Il faut joindre une lettre de motivation au dossier d'inscription. Le jeune sera convoqué à un entretien afin que l'on puisse évaluer ses aptitudes sportives, et mesurer son degré de motivation. Nous serons également amenés à consulter son dossier scolaire pour voir son implication et son investissement dans sa formation scolaire.

Les jeunes ayant suivi ce cursus pourront le faire valoir lors de leur inscription sur Parcoursup.

Qu'est-ce que le BIA et la classe aéronautique ?

Cet enseignement permet à un jeune d'être accompagné par un enseignant pour le passage du BIA, Brevet d'Initiation Aéronautique. Le partenariat avec l'association des Planeurs de Brocéliande permet aux jeunes de se rendre sur l'aérodrome de Ploërmel-Loyat et de mettre en pratique leurs connaissances théoriques. Des vols en planeurs font partie intégrante de la formation. De nombreuses activités sont proposées en parallèle, comme des rencontres de professionnels et la découverte du monde aéronautique. Des partenariats ont été tissés avec les Bases Aéronavales de Lann-Bihoué et Lanvéoc permettant de mettre en place des activités. Pour les jeunes intéressés, une lettre de motivation doit être adressée au Chef d'établissement.

Si des questions subsistent, nous restons à votre disposition. Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante :

accueil@lycee-lamennais.fr

Lycée La Mennais

2 rue Général Dubreton

56800 Ploërmel

Téléphone : 02 97 73 25 00

